

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18485 - 72ÈME ANNÉE

Nous ne cautionnerons jamais les violences policières

Dans un communiqué diffusé le 4 août, le Parti communiste réunionnais a fait part de son indignation à la suite des violences commises par les policiers lors de deux perquisitions subies par deux jeunes Réunionnais 2 jours avant. Face à la violence d'État, le PCR a toujours eu une position constante.

Dans leurs éditions d'hier, le JIR et le Quotidien ont critiqué la position du PCR, écrivant pour l'un que « prévenir vaut mieux que guérir », et pour l'autre que les deux perquisitions concernaient des personnes classées « fichés S », ce que ne mentionnait pas le communiqué du PCR.

Le PCR a été victime, depuis longtemps, de ces procédés d'exception. Son dirigeant, Paul Vergès, a été inculpé d'atteinte à l'intégrité de la République et déféré devant la Cour de sûreté de l'État parce qu'il avait préconisé et défendu l'Autonomie de La Réunion. En tant que directeur de Témoignages, Paul Vergès a été condamné à de la prison ferme parce que le journal avait reproduit des articles de la presse parisienne relatant le meurtre de nombreux Algériens lors de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961. Or, la France a reconnu les faits récemment, mais pas un mot d'excuse vis-à-vis de nous.

L'histoire ne ment pas, et l'état d'urgence reste l'état d'urgence. Ce sont des mesures d'exception qui permettent à des policiers de perquisitionner le domicile d'un citoyen à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, sans autorisation du pouvoir judiciaire. Plusieurs procédures de cette sorte ont été exécutées à La Réunion, elle n'ont donné lieu à aucune poursuite judiciaire pour des faits de terrorisme. C'est bien la preuve qu'en toutes circonstances, la présomption d'innocence doit être à la base de toute procédure.

Puisque le JIR et le Quotidien entonnent en chœur l'utilité de ces actes d'exception, alors qu'ils donnent précisément les critères qui ont été prétextes à l'inscription au fichier S de ces jeunes Réunionnais. A-t-on découvert des explosifs chez eux ? Étaient-ils en train de préparer un attentat ? Constituaient-ils une menace pour la sûreté de l'État et pour la population réunionnaise ? L'État dispose de tout un arsenal de moyens pour vérifier les conduites dangereuses, tout en respectant l'être humain dans un pays de droit.

Le PCR continuera de défendre le droit des Réunionnais à être respecté, et notamment celui de leurs droits aux libertés. Nous ne cautionnerons jamais les violences policières.

La rédaction de Témoignages

Ouverture des Jeux olympiques

Rio 2016 : manifestation contre le coup d'État



Vue d'une partie de la foule dans les rues de Rio de Janeiro.

Des dizaines de milliers de personnes sont descendues hier dans les rues de Rio de Janeiro, pour demander le départ du gouvernement Temer, issu du coup d'Etat institutionnel contre la

présidente élue Dilma Roussef. Le point de rencontre était la promenade en face de l'Hôtel Copacabana Palace, dans le sud de Rio de Janeiro. Organisé par les Fronts populaires

du Brésil et le Peuple sans crainte, la manifestation voulait profiter de la journée de l'ouverture officielle des Jeux olympiques pour faire connaître au monde la réalité de la situation politique du pays.

« Aujourd'hui est l'un des événements les plus importants de ce processus de résistance au coup d'Etat parce que la presse internationale est ici et nous pouvons faire une dénonciation internationale du coup d'Etat », a déclaré le secrétaire national à la communication et vice-président du PT, Alberto Cantalice, présent à la manifestation.

Par ailleurs, des militants ont également brandi des slogans pro-démocratie dans les tribunes du stade Maracana.

Depuis le mois de mai dernier, la présidente du Brésil est suspendue à la suite d'une initiative de ses opposants au Parlement. Depuis 2002, le Brésiliens ont toujours choisi d'élire un président issu du rassemblement conduit par le Parti des travailleurs. Faute de pouvoir changer le peuple, l'opposition a pris le pouvoir par un coup d'Etat en accusant la présidente de corruption.

A cause d'événements climatiques extrêmes

Chute de 30 % de la production de blé en France

La France subit lourdement les conséquences des événements climatiques extrêmes survenus au premier trimestre. Selon le service statistique du ministère de l'Agriculture, la production de blé chutera de 30 % à cause de pluies et du manque de lumière. Du jamais vu depuis la grande sécheresse de 1976.

Depuis le début de l'année, la France a connu des événements climatiques inhabituels. Ce sont en particulier les fortes pluies et les inondations qui ont touché le Bassin parisien, une importante région céréalière. Les répercussions sont désormais prévisibles. Selon Agreste, service statistique du ministère de l'Agriculture, la production de blé va connaître une baisse importante en France, de l'ordre de 30 %, pour environ 29 millions de tonnes. Agreste indique que l'excès d'eau et le manque de lumière sont les expli-

cations, ainsi que la prolifération des maladies et des ravageurs causées par les conditions climatiques. C'est du jamais vu depuis la sécheresse de 1976.

C'est dans le bassin parisien et les régions du nord et de l'est de la France que la chute des rendements est la plus forte. Les rendements devraient ainsi reculer de 40 % en Ile-de-France, de 38 % dans les Hauts-de-France et de 31 % dans le Centre-Val de Loire par rapport à la moyenne 2011-2015, selon les calculs du ministère.

Cet événement se déroule alors que

dans le monde, le secteur des céréales est confronté à des récoltes exceptionnellement élevées qui vont tirer les prix vers le bas. Les céréaliers s'attendent donc à des pertes importantes. Les aides du gouvernement seront-elles suffisantes ?

Le secteur le plus prospère de l'agriculture française va donc vivre des moments difficiles. Mais si ce phénomène climatique exceptionnelle devait se répéter, alors il entraînerait d'importantes remises en cause.

Édito

Egalité réelle : l'état moral d'une France inégalitaire

En lançant la mobilisation autour du mot d'ordre d'Egalité réelle, le 10 mai 2015, le Président de la République avait signifié que le bilan de 70 ans n'était pas bon et qu'il fallait tourner la page de l'assimilation et de l'intégration exclusive. Au fil de son développement, cette idée généreuse qui aurait pu signifier le respect des spécificités des peuples d'outre mer à l'émancipation a été caricaturée. Le sommet de la dérision est venu de la ministre déléguée qui a vu à travers cette loi, l'assimilation totale au modèle français. Elle a dit en substance, bientôt, vous serez tous Français, il n'y aura plus de Français d'outre mer. Or, chaque jour, des événements viennent illustrer l'état moral de cette société idéale.

La Maire de Lille, Mme Aubry vient de prendre la décision d'interdire la tenue de la grande braderie de la ville. Cela ne s'était jamais vu depuis 70 ans que la manifestation existe. C'est un immense vide-grenier européen qui a lieu traditionnellement le premier week-end de septembre. Les étals s'étendent sur 100 kilomètres et accueillent 10 000 exposants. Les gens se préparent sur un an. Plus de 2 millions de visiteurs se déplacent. En trois jours, c'est géant.

Mme Aubry est une personne responsable. Elle déclare que la décision a été prise devant l'impossibilité d'assurer la sécurité absolue des exposants, des touristes et de la population. A 2 semaines de l'ouverture de la manifestation, les conséquences sont considérables. Malgré tout, elle dit assumer sa responsabilité morale. Elle est très courageuse mais en réalité, et ce sera

difficile de l'admettre, l'état moral de la société française s'est terriblement dégradé. La confiance qui est à base des relations saines dans une société normale n'est plus respectée. Plus grave : l'Etat qui est sensé protéger les citoyens a jeté l'éponge. En clair, l'incapacité a atteint le moral des troupes qui doivent prendre des décisions. Les membres du gouvernement tremblent devant les conséquences de leur politique. Ils n'arrivent même plus à protéger des groupes de touristes qui se font détrousser, en plein jour, à Paris.

L'analyse de la société française en classe sociale, et les luttes d'influence entre ces classes pour le pouvoir, a laissé place à la question de savoir qui est Français et quels en sont les déterminants supérieurs. C'est dans ce contexte que la Ministre à l'Egalité réelle nous invite à abandonner la cohésion de nos sociétés coloniales pour adopter les normes d'une France déchirée par la peur à tous les coins de rue, la haine de son prochain et la délation du moindre suspect. L'état moral de la France est inquiétant car elle n'a pas de projet capable d'assurer à tous les citoyens de France, encore moins ceux des outre-mer, une sortie de l'ère post-coloniale par le haut.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Inauguration du pont du radier de Sainte-Suzanne

Un ouvrage important pour tout l'Est

Le 3 août dernier, le pont remplaçant le radier de Sainte-Suzanne a été inauguré. À cette occasion, Maurice Gironcel, maire de la commune, a prononcé un discours rappelant l'histoire de l'ouvrage, et présentant quelques projets d'aménagements pour améliorer les conditions de circulation. Le maire de Sainte-Suzanne a aussi souligné la présence sur le pont d'une emprise pour un transport collectif en site propre. Voici de larges extraits de ce discours, avec des inter-titres de Témoignages.

C'est aussi l'occasion pour moi de vous dire combien je suis fier de pouvoir répondre à une demande très forte de la population qui subissait depuis trop longtemps déjà les désagréments des embouteillages, à chaque épisode pluvieux.

Tout cela, c'est maintenant derrière nous et je veux ici remercier les services de l'Etat, la Région et son Président ainsi que le personnel de l'entreprise, pour le travail réalisé et livré en temps et en heure.

Au moment de cette inauguration qui fera date pour notre commune, je voudrais partager avec vous tous, un moment d'histoire.

Laissez-moi vous rappeler l'origine du « radier » de la Rivière Sainte-Suzanne, en réalité un « seuil répartiteur », puisqu'il a été réalisé vers la fin des années 90, dans l'objectif de protéger le centre-ville et Village Desprez, contre les crues de la rivière.

Par la suite, des travaux d'amélioration de ce « seuil répartiteur » et du canal de dérivation ont été effectués, sous maîtrise d'ouvrage de la CINOR, en 2006. La fonction première de ce « seuil répartiteur » est de permettre l'écoulement de la rivière directement en mer, via le canal de dérivation, lorsque celle-ci atteint un certain niveau de crue qui constitue un danger pour le centre-ville de Sainte-Suzanne.

« Une future voie ferroviaire »

En temps normal, ce « seuil répartiteur » est indispensable et aurait dû permettre de maintenir un niveau d'eau constant dans les méandres du Bocage et ce, pour préserver cet espace naturel fragile et unique à La

Réunion. Ce qui, hélas, n'est plus le cas, puisque notre rivière se meurt dans les méandres.

Je profite de la présence des différents services de l'Etat pour favoriser et encourager encore plus le partenariat Etat-Région-Commune pour mettre en valeur la rivière Sainte-Suzanne ; pourquoi pas avec des parcours de santé, des aménagements touristiques...

J'en appelle également à la collaboration de la CINOR pour une implication davantage marquée sur le Bocage, qui est rappelons-le d'intérêt communautaire. Pour rappel historique, l'aménagement de cette zone est un des projets prioritaires issus de la création de la CINOR.

On se félicite également de la prise en compte, sur ce nouveau pont, des déplacements « doux » ainsi qu'une voie réservée TCSP et pourquoi pas, une future voie ferroviaire qui relierait Saint-Denis à St Benoît, en passant par ce magnifique ouvrage, à Sainte Suzanne.

Le moment est on ne peut mieux choisi pour vous parler de nos projets concernant un accès direct à l'entrée Nord et à l'entrée Est de la ville.

Projets à Quartier-Français

Depuis 2012, nous travaillons avec les services de la Région afin de créer un échangeur complet au niveau de Bel-Air, afin de désengorger l'entrée de ville au nord. C'est une discussion toujours en cours et pour appuyer cette demande nécessaire, je me permets de vous démontrer le côté opportun de cette requête car dans notre futur PLU, nous avons prévu 1 nouvelle Zone d'Activité Economique, en entrée de ville ; en plus, de celle de la Marine. Concernant l'entrée Est, les discussions sont plus entamées, en effet, des études de faisabilité ont déjà été menées pour dans un premier temps, l'aménagement d'un demi-échangeur qui permettra de quitter la 4 voies pour rejoindre plus aisément Sainte-Vivienne ; et ce, courant 2017.

D'autres études prévoient, courant 2019, un échangeur complet, contournant Quartier-Français, pour entrer sur Sainte-Vivienne. Ce projet coïncide avec le projet TCSP de la CINOR. Pour ce faire, la commune devra mettre à disposition des terrains.

Nous travaillons en ce moment-même à la fluidification routière sur Quartier-Français mais quand le TCSP occupera une voie entière, la situation redeviendra comateuse. Cette situation rend inéluctable l'aménagement d'un échangeur complet sur Quartier-Français.

Toutes ces conjectures positives rendent l'espoir, en des études opérationnelles très proches, possible. Ces deux projets d'aménagement routier ont fait l'objet de discussions constructives que j'ai eu le plaisir de mener avec Monsieur le Sénateur, Président de région.

D'autres partenariats sont en cours avec les projets de réhabilitation des salles culturelles sur Bras-Pistolet, Bagatelle et Liberté-Bellevue. Et bientôt le groupe scolaire ZAC Entrée de Ville, dont la première pierre sera posée d'ici quelques semaines. Ainsi donc, nous constatons que l'avenir nous réserve encore beaucoup de travail, de projets de développement de la commune à mener ensembles.

Egalité réelle : pour un grand débat

Par un curieux hasard du calendrier, cette date du 3 août correspond avec celle que le gouvernement a choisie pour présenter le projet de loi "Egalité réelle" au Conseil des Ministres de ce matin.

Le texte sera ensuite débattu à l'Assemblée Nationale, en octobre, puis au Sénat en novembre.

Le gouvernement veut faire voter une loi qui fixe, pour 20 à 25 ans, l'avenir de La Réunion.

Nous pensons qu'un grand débat est nécessaire pour que la population puisse être informée de ce qui l'attend et fasse remonter ses propositions. Nous devons être acteurs de notre avenir.

Pour l'heure et pour ma part, je ne peux que regretter que ce grand débat entre réunionnais n'est pas encore eu lieu.

Qu'à cela ne tienne, je garde néanmoins l'espoir d'être entendu.

En guise de conclusion, je terminerai mon propos en soulignant l'excellent partenariat qui a prévalu, pour réaliser ce pont et que cela préfigure une collaboration encore plus active entre tous les partenaires présents, ce matin, pour faire avancer Sainte-Suzanne et La Réunion.

Billet philosophique

Kosa nou fé ansanm pou la loi su légalité réel ?

De nouvelles pensées intéressantes ont été émises ces derniers jours suite aux événements tragiques survenus récemment en France et ailleurs dans le monde. Nous pouvons peut-être en tirer des enseignements pour résoudre ensemble les problèmes auxquels nous sommes confrontés à La Réunion.



Dimanche dernier, devant la cathédrale de Saint-Denis, la clôture de « la marche contre la barbarie » organisée par le GDIR. « Tous ensemble, main dans la main, unis contre la haine, contre le mal, pour un monde de paix, plus juste, plus fraternel ».

Nous citerons d'abord la pape François, qui à l'occasion de son déplacement en Pologne pour les Journées Mondiales de la Jeunesse a notamment attiré l'attention sur le contexte global où nous vivons, à savoir : « un monde en guerre, parce qu'il a perdu la paix ; je parle d'une guerre d'intérêts, d'argent, de ressources, pas de religions, parce que toutes les religions veulent la paix ». Et afin de faire face aux situations inacceptables, le souverain pontife a plaidé pour l'espérance, pour la solidarité — appelant à accueillir « ceux qui fuient la guerre et la faim » — ainsi que pour la mobilisation, en évitant de « confondre le bonheur avec un divan ».

Pour aller dans ce sens, un philosophe de France, André Tosel, a réagi à l'attentat qui a plongé sa ville natale, Nice, « dans le chaos de la violence mondiale », en souhaitant « que naisse une radicalité sociale et culturelle, politique et économique, qui puisse créer un espace commun interculturel de réflexion et de proposition, une dynamique de lutte réunissant les résidents de toute couleur et confession ». Selon lui, « il s'agit de prendre la mesure d'une conjoncture d'ensemble caracté-

sée par l'excès de ce que l'on pourrait nommer l'inhumain dans l'humain et d'y porter remède. Il s'agit d'inventer une politique de solidarité contre l'hypercapitalisme et les terrorismes, contre les barbaries de l'un et des autres et de produire du commun ».

« Le dialogue est la clé »

Des Réunionnais s'expriment dans ce sens, comme par exemple le Frère Thomas de Gabory, prêtre à la cathédrale de Saint-Denis, à la fois médecin, philosophe et théologien, qui déclare dans un hommage au Père Jacques Hamel, tué dans son église en France : « Nous devons lutter contre la misère intellectuelle et arrêter d'engendrer des décérébrés ». Il ajoute : « Le dialogue est la clé pour ne pas tomber dans la haine ou la vengeance » ; et il lance cet appel : « Tous ensemble, main dans la main, unis contre la haine, contre le mal, pour un monde de paix, plus juste, plus fraternel ».

Cette pensée philosophique, on la retrouve dans la « Prière Réunion-

naise pour la Paix » proclamée dimanche dernier devant la cathédrale de Saint-Denis après « la marche contre la barbarie », organisée par le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion (GDIR), présidé par Idriss Issop-Banian. Cette prière exprime notamment le vœu que les détenteurs de pouvoirs soient « au service de leurs peuples » et qu'« ils assurent en même temps le bien commun de toutes les nations ».

La fin du système néo-colonial

Voilà un vœu qui devrait réellement inspirer les responsables politiques ayant en charge le vote dans les prochains mois de la loi pour l'égalité réelle dans les Outre-mer, présentée ce mercredi 3 août au Conseil des ministres à Paris. Une loi qui — par son contenu et par son application dans les décennies à venir — pourrait mener le peuple réunionnais comme les peuples frères des autres pays sous les ordres de l'État français vers le pire comme vers le meilleur.

Mais tout cela dépend notamment de l'écoute de la population — et d'abord des plus pauvres — par les décideurs, qui doivent respecter le droit à l'information, la liberté d'expression et le pouvoir de décision des citoyens ; cela dépend aussi du dialogue, de la concertation, de l'entente entre les uns et les autres sur l'ensemble des conditions d'un développement durable de chaque pays, à savoir : la fin du système néo-colonial mis en place depuis 70 ans et l'écoute des propositions émises à ce sujet par les combattants de la liberté. D'où la question sur notre esprit de responsabilité : kosa nou fé ansanm pou la loi su légalité réel ?

Roger Orlu

Oté

Inn-dé nouvell moin la lir d'isi d'la-ba

In doz réprézantasyon proporsyonèl dann l'il Maurice épi Rodrigues ?

Mésyé Anerood Jugnauth la anons i pé an avoir in doz roprézantasyon proporsyonèl dann l'asanblé nasyonol. Sa lé vré galman dann z'éléksyon pou ronouvèl l'asanblé l'il Rodrigues – pou z'éléksyon moi d' févriyé 2017 dann Rodrigues... Ziska zordi la-ba dann Maurice nana in z'éléksyon mazoritèr in sèl tour : sak nana la mazorité d'voi i gingn lo zéléksyon. Lé shoz i sava pétète shanjé

La fyèw aftèz dann l'il Rodrigues : Fyèw – la, la trap bann z'animo l'il Rodrigues dopi in koup de tan déza. Zournal Le Mauricien i anons plis san z'animo la fine mor avèk maladi-la. Bann z'animo anbarké dann bato pou l'abatoir dann l'il Maurice sar an karantène ziskatan k'i romark zot lapi malad. Lo shèf vétérinèr la domann la min tout bann l'élvèr pou ède ali épi ède azot pou vanj kont so maladi viral-la pars lé pa fasil soign la fyèw aftèz dann in troupo z'animo. L'asanblé Rodrigues la réini vantredi apré-mi di pou désid in plan pou konbate la maladi. Késtyon ? Maladi i ariv Rodrigues, i pé ariv galman Maurice é la Rényon dann tousa-la ?

Serge clair lé kontan pou lo bidzé : Serge Clair shèf komisèr l'il Rodrigues i di li lé bien kontan pars gouvèrnman Maurice la tienbo kont son domann dann bidjé 2016-2017. Zot i koné Rodrigues sé in péi autonome dann la républik Maurice ! In n'ot nouvell l'il Rodrigues : nana in projé pou agrandi la pist l'aviyon pars sète zordi la pa asé gran pou bann l'aviyon gro-portèr pozé dann la sékitité .

In rézo la prostitisyon marmaye kolèj dann l'il Rodrigues : La polis Port Mathurin i sort débisk in rézo la prostitisyon bann jenn fiy minèr dann l'il Rodrigues. Banna la kal in shofèr taksi morisien é so l'aréstasyon la pèrmète azot trouv lo rézo la prostitisyon. In jenn fiy 17 an k'i frékant lo kolèz la di èl té i loué son kor pou san rroupi l'il Maurice (2 éro édmi !) la d'ot pèrsone adilt. Son téléfone portab la pèrmète galman trouv d'ot jenn fiy k'i fé lo mèm komèrs k'èl. Désèrtin z'adilt i done kado pou bénéfisyé bann drol préstasyon-la.

In dèrnyé nouvell Rodrigues : Rodrigues la fé in plan pou vni in il bio mé nana si tèlman z'afer la-dan ké noiu va prann in tan pou koz dé sa.

Justin

« **Apré boir, na lo déboir** » - In kozman po la rout

Mi pans pa sa sé in provèrb pars si nana bien in konsèy - konsèy pou pa tro boir - mé mi oi pa koman i pé trouv in l'aplikasyon sosyal pli zénéral pou so kozman-la. Moin lé sir, kant mèm, zot la fine trouv azot dann in sityasion ousa zot i rogrète, pou zot, sansa z'ot famiy ou bien z'ot dalon in soiré, ou bien in ropa, kèlk'in la lès ali alé épi la fé z'èksé é dann tousala zot i koné in pé nana l'alkol koul, in pé nana l'alkol mové. Alor zot i konpran bien pou kosa so kozman-la, i donn anou bon konsèy. Mèm dsi boutèy l'alkol lé marké : « Abiz pa dsi ! ». Alé ! ni rotrov pli d'van.

*déboir. Kosa i lé sa ? Lo z'an-nui konm an fransé sansa lo kivé d' son kuite ? Pétète sinplomman in zé d'mo konm nana in bonpé dann bann kozman konmsa.